Conditions d’utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d’œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s’inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- **la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue (Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr)**
- **la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l’objet d’une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.**

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- **les reproductions de documents protégés par le droit d’auteur, uniquement consultables dans l’enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l’autorisation préalable du titulaire des droits.**

4- Pour obtenir la reproduction numérique d’un document du Cnum en haute définition, contacter cnum(at)cnam.fr

5- L’utilisateur s’engage à respecter les présentes conditions d’utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d’une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d’utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition universelle. 1867. Paris
Titre	Notice sur le grand orgue de la nouvelle église Saint-Epvre de Nancy figurant à l'Exposition universelle de 1867 (section française) construit dans les ateliers de la société anonyme pour la construction de grandes orgues (établissement Merklin-Schütze)
Adresse	Paris : Typographie de Henri Plon, imprimeur de l'Empereur, 1867
Collation	1 vol. (8 p.-1 f. de pl.) ; 27 cm
Nombre de vues	17
Cote	CNAM-BIB NDM 505
Sujet(s)	Exposition internationale (1867 ; Paris) Orgue -- France -- Nancy (Meurthe-et-Moselle) Nancy (Meurthe-et-Moselle) -- Basilique Saint-Epvre
Thématique(s)	Construction Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Note	Fonds Dufourcq. Ex libris R. Fallou
Langue	Français
Date de mise en ligne	15/12/2020
Date de génération du PDF	21/05/2025
Recherche plein texte	Non disponible
Notice complète	https://www.sudoc.fr/13467538X
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?NDM505

NDM 505

Le grand Orgue de Saint-Epore de Nancy.

P.B. CNAM
LEGS N. DUFOURCQ

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

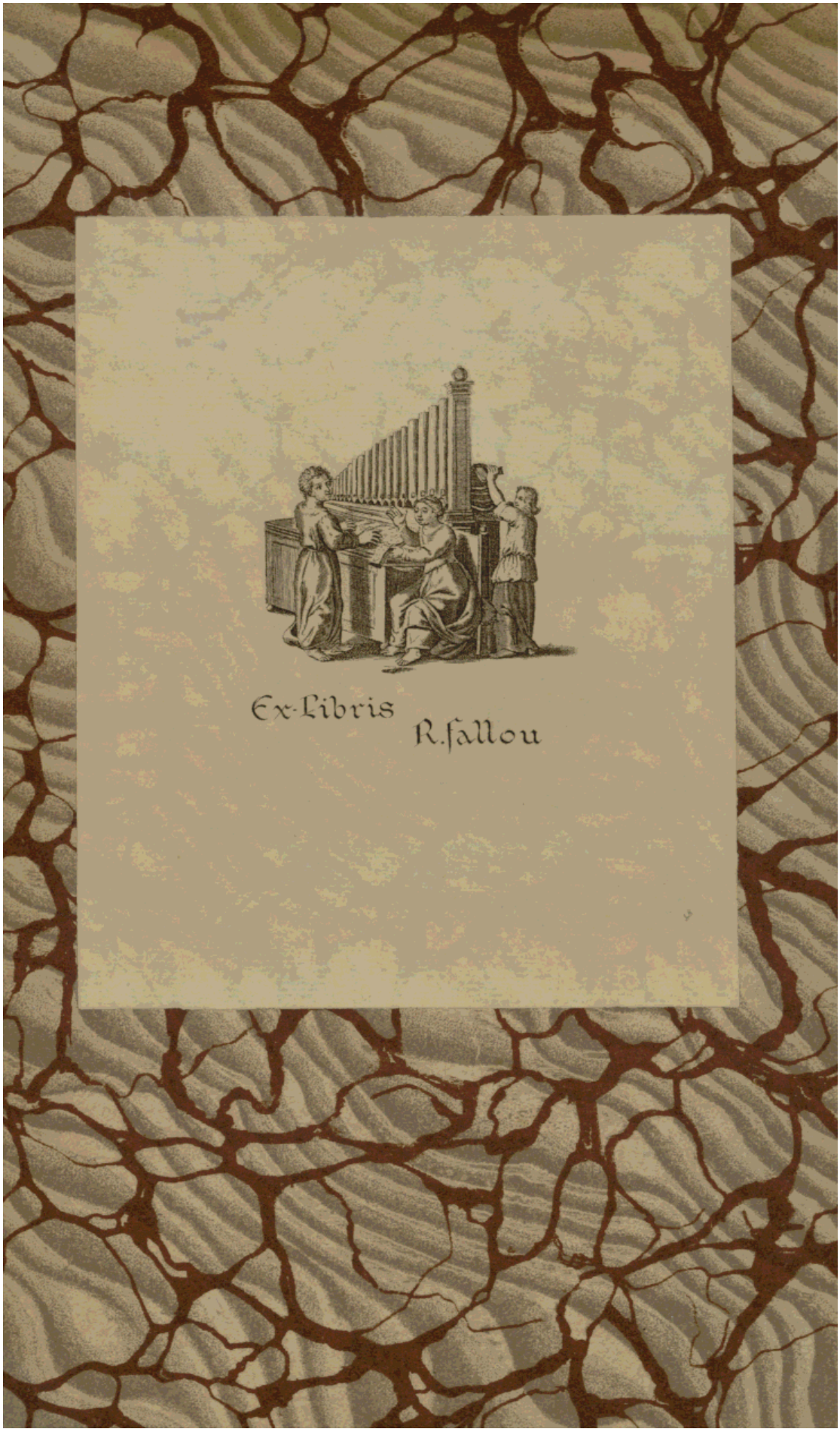

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

NOTICE

SUR

LE GRAND ORGUE

DE LA

NOUVELLE ÉGLISE SAINT-EPVRE

DE NANCY

Figurant à l'Exposition Universelle de 1867 (Section française)

CONSTRUIT DANS LES ATELIERS

DE LA

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CONSTRUCTION DE GRANDES ORGUES

(ÉTABLISSEMENTS MERKLIN-SCHÜTZE)

49, Boulevard du Mont-Parnasse, à Paris.

PARIS

TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON

IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR

RUE GARANCIÈRE, 8.

1867

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

NOTICE

SUR

LE GRAND ORGUE

DE LA

NOUVELLE ÉGLISE SAINT-EPVRE

DE NANCY

Figurant à l'Exposition Universelle de 1867 (Section française)

CONSTRUIT DANS LES ATELIERS

DE LA

SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CONSTRUCTION DE GRANDES ORGUES

(ÉTABLISSEMENT MERKLIN-SCHÜTZE)

49, Boulevard du Mont-Parnasse, à Paris.

PARIS

TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON

IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR

RUE GARANCIÈRE, 8.

1867

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

DISPOSITION

DES CLAVIERS, REGISTRES ET PÉDALES DE COMBINAISON

DU GRAND ORGUE

DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-EPVRE

A NANCY

CONSTRUIT DANS LES ATELIERS

DE LA SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CONSTRUCTION DE GRANDES ORGUES

ÉTABLISSEMENT MERKLIN-SCHÜTZE

49, Boulevard du Mont-Parnasse, à Paris.

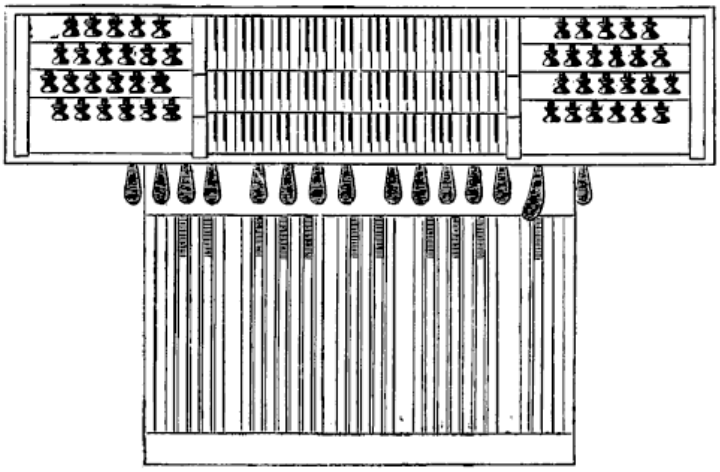

COMPOSITION DE L'INSTRUMENT

CET ORGUE SE COMPOSE :

1° d'un clavier Positif, de 56 notes.	10 jeux	Total 44 jeux.
2° d'un clavier Grand Orgue, de 56 notes	15 —	
3° d'un clavier Récit expressif, de 56 notes.	10 —	
4° d'un clavier Pédalier, de 27 notes.	9 —	

5° et d'une série de pédales d'accouplement et de combinaison.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

DISTRIBUTION DES JEUX.

Au 1er clavier Positif 56 notes.

1. Bourdon. . . . . de 16 p.
2. Principal . . . . . 8 p.
3. Bourdon . . . . . 8 p.
4. Salicional. . . . . 8 p.
5. Viole de gambe. . . . . 8 p.
6. Flûte harmonique. . . . . 4 p.
7. Prestant . . . . . 4 p.
8. Clochettes deux tuyaux . . . . 2 p.

JEUX DE COMBINAISON.

9. Clarinette. . . . . 8 p.
10. Trompette . . . . . 8 p.

Au 2e clavier Grand Orgue 56 notes.

1. Principal. . . . . 16 p.
2. Bourdon . . . . . 16 p.
3. Montre. . . . . 8 p.
4. Bourdon . . . . . 8 p.
5. Flûte harmonique. . . . . 8 p.
6. Gambe. . . . . 8 p.
7. Dulciana . . . . . 8 p.
8. Flûte octaviante . . . . . 4 p.
9. Prestant . . . . . 4 p.
10. Quinte-Flûte . . . . . 3 p.

JEUX DE COMBINAISON.

11. Fourniture progressive . . . . 4 p.
12. Grand Cornet. . . . . 8 p.
13. Bombarde. . . . . 16 p.
14. Trompette . . . . . 8 p.
15. Clairon. . . . . 4 p.

Au 3e clavier Récit expressif 56 notes.

1. Flûte harmonique. . . . . 8 p.
2. Voix céleste. . . . . 8 p.
3. Gambe. . . . . 8 p.
4. Bourdon . . . . . 8 p.
5. Flûte octaviante. . . . . 4 p.

JEUX DE COMBINAISON.

6. Flageolet. . . . . 2 p.
7. Basson . . . . . 16 p.
8. Hautbois et Basson. . . . . 8 p.
9. Trompette harmonique . . . . 8 p.
10. Voix humaine. . . . . 8 p.

Au Pédalier de 27 notes.

1. Sous-Basse . . . . . 32 p.
2. Grosse flûte. . . . . 16 p.
3. Sous-Basse . . . . . 16 p.
4. Octave Basse . . . . . 8 p.
5. Violoncelle. . . . . 8 p.
6. Flûte. . . . . 4 p.

JEUX DE COMBINAISON.

7. Bombarde. . . . . 16 p.
8. Trompette . . . . . 8 p.
9. Clairon. . . . . 4 p.

PÉDALES D'ACCOUPLEMENT ET DE COMBINAISON.

Tonnerre.

1 Pédales pour réunir la Basse du 1er clavier Positif au Pédalier.
2 — — — 2me — Grand Orgue au Pédalier.
3 — — — 3me — Récit expressif au Pédalier.

1 — — le 1er clavier Positif au Grand Orgue.
2 — — le 2me — Grand Orgue à la Machine pneumatique.
3 — — le 3me — Récit expressif au Grand Orgue.
4 — — le 3me — Récit expressif au Grand Orgue, à l'octave grave.

1 — d'appel des jeux de combinaison du 1er clavier.
2 — — — du 2me —
3 — — — du 3me —
4 — — — du Pédalier.
5 — de forte général pour ouvrir ou fermer les pédales de combinaison de tous les claviers.

1 Expression.
2 Trémolo.

15 pédales.

Les claviers, registres et pédales de combinaison, sont établis sur un buffet en console placé sur le devant de la tribune.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

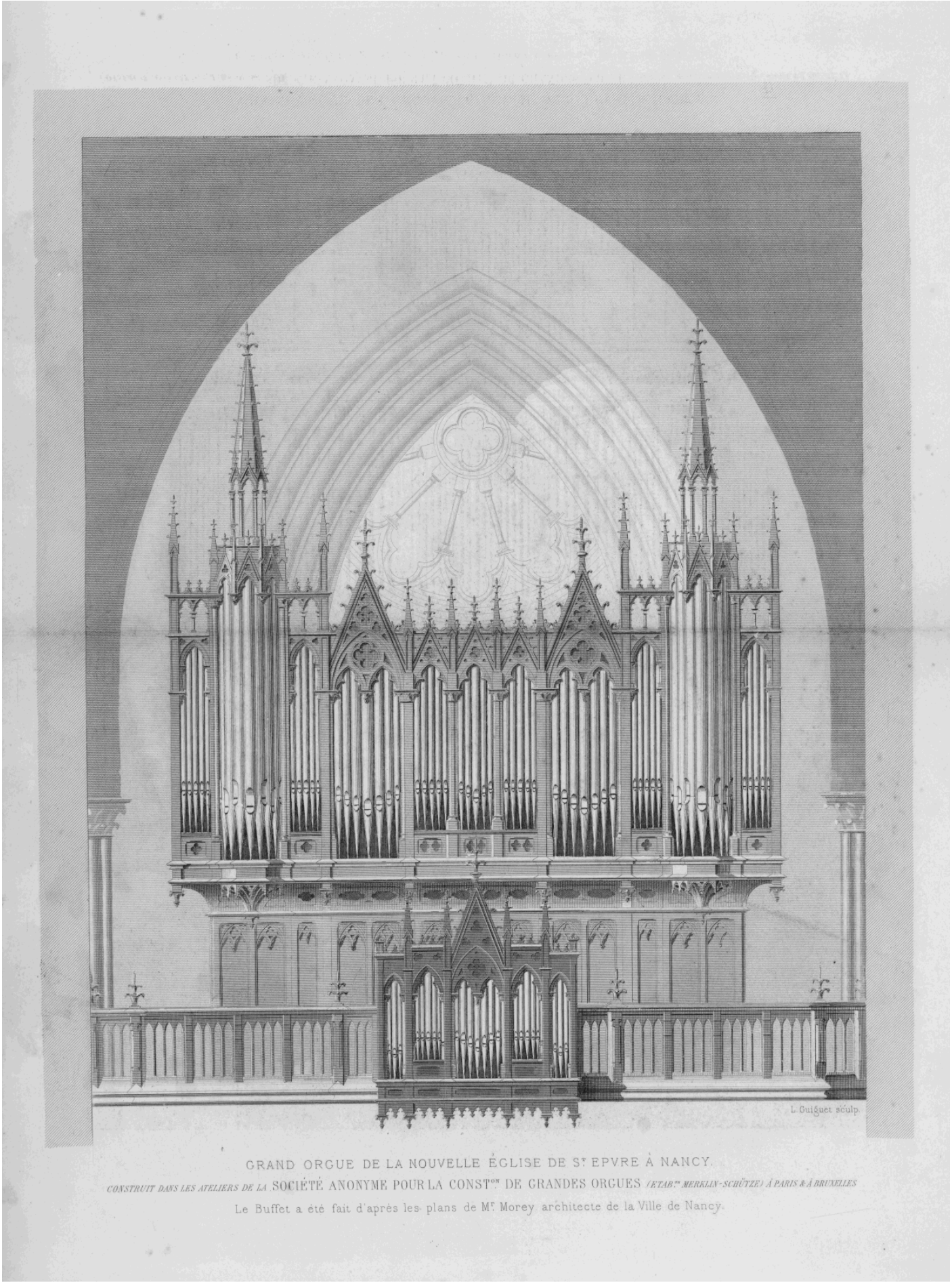

GRAND ORGUE DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE S^T EPVRE À NANCY.

CONSTRUIT DANS LES ATELIERS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME POUR LA CONST^ON DE GRANDES ORGUES *(ETAB^T MERKLIN-SCHÜTZE) À PARIS & À BRUXELLES*

Le Buffet a été fait d'après les plans de Mr Morey architecte de la Ville de Nancy.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

NOTICE

SUR

LE GRAND ORGUE

DE LA

NOUVELLE ÉGLISE SAINT-EPVRE

DE NANCY.

Le grand orgue figurant actuellement à l'Exposition universelle, destiné à la nouvelle église de Saint-Epvre, à Nancy, et commandé par M. l'abbé Trouillet, curé de cette paroisse, a été construit dans les ateliers de la Société anonyme pour la construction de grandes orgues (établissement Merklin-Schütze) à Paris, avec les perfectionnements ci-après indiqués :

1° Soufflerie à différentes pressions avec réservoirs et régulateurs indépendants ;

2° Application du système de doubles layes aux sommiers ;

3° Application du levier pneumatique complet au grand orgue, et spécial à chaque clavier ;

4° Perfectionnement général du mécanisme ;

5° Disposition par groupes et par séries des pédales d'accouplements et de combinaisons ;

6° Réunion des jeux des différents systèmes de facture ;

7° Harmonie.

Les jeux de l'orgue se divisent en plusieurs familles bien distinctes, savoir :

Celle des jeux à bouche ou jeux de fond ;

Celle des jeux de mutation et celle des jeux d'anches.

Ces diverses familles de jeux ont besoin pour bien résonner d'alimentations non-seulement suffisantes, mais aussi indépendantes les unes des autres et à différentes pressions.

BIB. LEGS N. ... URCQ

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Nous avons pour les jeux de fond une pression de dix centimètres,
» » pour les jeux d'anches et de mutation une pression de douze centimètres,
» » pour le fonctionnement des appareils pneumatiques une pression de quatorze centimètres.

Ces différentes pressions sont obtenues par un double système de pompes d'alimentation, par des réservoirs indépendants et par des soufflets régulateurs qui sont en relation avec les soufflets-réservoirs au moyen de soupapes régulatrices; ce sont ces soufflets-réservoirs et régulateurs qui distribuent le vent entre les divers sommiers et leurs jeux respectifs.

Un système particulier de bascules-pédales permet aux souffleurs d'employer leur force de la manière la moins fatigante et la plus avantageuse pour l'alimentation de l'instrument.

La disposition de la soufflerie à différentes pressions a nécessité l'établissement de plusieurs layes à chaque sommier. Ce système a pour but de permettre aux différentes familles de jeux de résonner selon leur vrai caractère et dans toute leur puissance, et il a aussi l'avantage incontestable d'offrir à l'organiste de grandes facilités pour l'exécution de ses morceaux de musique. Par le moyen des boîtes d'introduction munies de soupapes d'alimentation et de décharge, l'organiste peut, à l'aide des pédales de combinaisons mises à sa disposition, amener ou supprimer le vent à l'intérieur des layes, et par ce moyen faire parler ou taire telle portion des jeux qui lui sont nécessaires ou inutiles; par ce système on augmente considérablement les effets de l'orgue, tout en facilitant le jeu de l'organiste.

Pour ce qui concerne la partie mécanique, tous les mouvements de transmission sont des plus directs et des plus réguliers; ils sont établis d'après les principes les plus simples et par conséquent les plus logiques; les principaux matériaux employés sont le fer et le cuivre, comme offrant plus de solidité et plus de précision de fonctionnement, tout en prenant moins de place, que les mécanismes anciens, qui étaient construits presque entièrement en bois et d'une manière grossière.

Pour faire entendre un instrument aussi important dans toute sa puissance, on réunit les divers claviers sur un seul par des accouplements; mais alors un grand nombre de soupapes sont mises en mou-

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

vement et présentent par conséquent une grande résistance au toucher ; pour vaincre cette résistance, on applique ordinairement le levier pneumatique correspondant au clavier du grand orgue et servant à faire fonctionner tous les accouplements ; mais il a été reconnu que la machine pneumatique seule n'est pas suffisante pour vaincre cette résistance avec toute la précision nécessaire, quand les claviers sont accouplés. Pour faire disparaître cette imperfection, nous avons fait l'application d'une série de soufflets pneumatiques à chaque sommier à double laye, ayant pour effet d'imprimer à tous les mouvements de chaque clavier autant de douceur que de précision ; ainsi soulagée, la machine pneumatique fait mouvoir avec autant de célérité que de régularité les accouplements et l'ensemble du mécanisme, tandis que les doigts de l'organiste trouvent sur le clavier la même légèreté que sur un piano des meilleurs facteurs.

Les pédales d'accouplements et de combinaisons au moyen desquelles l'organiste peut à sa volonté disposer, sans peine et sans ôter les mains du clavier, de toutes les ressources d'expression et de puissance que lui offre l'instrument, ont été régularisées par nous et classées par groupes de manière à présenter à l'organiste toutes facilités pour leur emploi.

Le premier groupe appelle chacun des claviers à mains sur le pédalier.

Le deuxième opère les accouplements des claviers entre eux.

Le troisième sert à l'appel des jeux de combinaisons sur chacun des claviers.

Le quatrième comprend les pédales accessoires de Trémolo et d'expression du troisième clavier.

Nous avons introduit dans le troisième groupe une pédale de Forte général qui a pour effet d'ouvrir ou de fermer instantanément tous les jeux de combinaisons de tous les claviers, ce qui est d'un usage simple et produit des effets grandioses.

Pour arriver à un résultat tout à fait satisfaisant, à une sonorité puissante, pleine, variée, douce et surtout bien caractérisée, il a fallu réunir sur un instrument tel que celui-ci les perfectionnements de diverses espèces dont nous venons de parler, et y joindre une exécution artistique dans la partie harmonique.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Des rapports faits sur nos travaux par des commissions françaises, belges, espagnoles, suisses, romaines et allemandes, ont constaté qu'il y avait dans nos orgues une réunion des meilleurs jeux de la facture des divers pays, et qu'il en résultait un ensemble d'effets de sonorité des plus heureux.

On trouve, en effet, dans les jeux de fond le principal de 16 et de 8, les bourdons de 16 et 8, les sous-basses de 16 et 32, les contre-basses et violoncelle de 16 et de 8, les violes de gambes, salicional, dulciana, rohr-flûte, voix céleste, et les jeux de mutation particulièrement en usage dans les orgues allemandes, comme aussi les divers jeux harmoniques et octaviants, ensuite les bombardes, trompettes, clairons, bassons de 16 et 8, hautbois et voix humaine en usage en France.

Deux jeux dont la facture et la sonorité ont été perfectionnées par nous sont avantageusement appréciés par les connaisseurs, ce sont le cor anglais à anches battantes et la clarinette à anches libres.

Nous nous sommes attachés à éviter dans la construction de nos orgues une complication inutile, à rendre le mécanisme simple et accessible dans toutes ses parties, afin d'en assurer le bon fonctionnement et d'en faciliter l'entretien ; nous sommes convaincus que c'est dans la simplification des moyens que réside le progrès.

Il est hors de doute qu'il en résulte une amélioration considérable, d'une part pour l'équilibre de l'air, l'amélioration de toutes les parties de l'instrument, et de l'autre pour la facilité de disposition du mécanisme et des jeux dans le buffet, ainsi que la libre circulation dans l'intérieur de l'instrument; enfin pour l'accord, dont les imperfections croissent en raison de la multiplicité des jeux.

BIB CNAM LEGS N. DUFOURCQ

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires